

# LYON UNIVERSITAIRE

## UNION DES UNIVERSITÉS

Aix, Besançon, Chambéry, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lyon, Marseille, Montpellier

HEBDOMADAIRE, PARISSANT LE VENDREDI

ABONNEMENTS : Un An..... 7 fr.  
Six Mois..... 4 »

Les Annonces sont reçues au Bureau du Journal

ADMINISTRATION & RÉDACTION : Rue Stella, 3, LYON

PRÈS LA PLACE DE LA RÉPUBLIQUE

Téléphone 15-39 ♦ Les Manuscrits non insérés ne sont pas rendus ♦ Téléphone 15-39

Adresser Lettres et Mandats à M. l'Administrateur DU "LYON UNIVERSITAIRE"

Adresser les Manuscrits au Secrétaire de la Rédaction

### Un Peintre Lyonnais

## STENGELIN

Poursuivant son œuvre dans la solitude des champs, travaillant en plein air, dans les brumes de l'aurore ou sous les rayons mystérieux de la lune, Alphonse Stengel est toujours resté indifférent aux succès mondains, à ce besoin de bruit et de réclame qui est un des traits caractéristiques de la vie des peintres de nos jours. Admirable claustration volontaire d'un artiste qui se détourne de tout ce qui n'est pas son art, et décide qu'il vivra jusqu'à sa fin, là où le portent ses goûts.

Il faut connaître les coutumes invariables du maître, heureux dans sa retraite, il faut savoir sa fidélité à quelques principes, à quelques idées de jadis, pour comprendre son œuvre et en saisir toute la saveur et l'originalité. Il me pardonnera de venir par ces lignes troubler sa solitude recueillie. Je ne parlerai pas de l'homme aux sentiments élevés qu'il est ; sa modestie et sa profonde délicatesse en seraient blessées. C'est de l'artiste seulement, et de la portée considérable de son œuvre que je dirai quelques mots.

Chaque année, après deux ou trois mois passés parmi nous, Stengel part en hâte pour sa patrie d'adoption, humble village de la Hollande. C'est là que demeure l'artiste, entouré de paysans aux gestes graves et lents, dans ces plaines estompées par les brumes, suétées de ses plus parfaits chefs-d'œuvre. Immobiles ses bonnes journées de travail fertile et aisé. Levé avant les premiers rayons de l'aurore, le Maître, sous un grand chapeau de feutre et portant un tricôt de pêcheur hollandais, part à la recherche d'un motif. Il plante son chevalet devant un vieux moulin aux ailes déchiées, se silhouettant sur le ciel, ou près d'une chaumière dont les pierres moussues et disjointes se reflètent dans l'eau dormante d'un canal. Les délics d'une bonne séance vont être savourés, dans ce silence mystérieux de la campagne, que viennent seulement interrompre le chant d'un pêcheur ou les sonneries qui, là-bas, tombent lentement du clocher de quelque vieille église.

C'est alors que le Maître laisse apparaître ses secrets de bel exécutant, nourri dans les musées, passionné par la nature. L'atmosphère argentée des matins, l'eau calme et moirée des canaux, la mousseline impalpable de la brume qui donne un air de légende aux barques lointaines, voilà les sujets qui émeuvent et inspirent Stengel. Dans cet exercice ininterrompu de la notation d'un beau ciel nuageux, de l'écluse d'une vague d'un reflet de la lune dans l'eau, le Maître satisfait ses besoins de perfection technique. Sa science et ses moyens sont en juste rapport avec ses œuvres, où nul ne l'égale, et dans lesquelles il laisse perler les secrets de son cœur.

La conscience et la volonté d'un dessin souple et ferme, les valeurs observées avec tant de soin, l'absolue propreté de ses intentions, quel exemple pour nous, précieux surtout dans cette époque de décadence que nous traversons !

Toutes ces saines qualités, comme elles ressortent d'autant plus vivement, au-dessus de la marée montante d'ignorance prétentieuse, d'anarchie et de grossièreté, qui assaille l'art contemporain. A l'heure actuelle, c'est la loi du minimum d'efforts qui régit tout. « Fra peste », telle est la devise : le peintre sabote, comme l'épicier ou le maçon. Ce métier puissant, ce travail et cette volonté qui firent les grands maîtres, on ne les a plus aujourd'hui. On s'imagine que créer une œuvre consiste à juxtaposer rapidement quelques taches de couleurs sur une toile. Vraiment il serait trop simple d'obtenir aussi facilement ce que les maîtres n'ont réalisé qu'au prix des plus opiniâtres efforts !

La décadence va un train d'enfer : c'est à une agonie, à des convulsions macabres que nous convient aujourd'hui les grossiers imitateurs et impressionnistes. Mais un nouveau mouvement se dessine, une réaction violente et fatale se prépare : on reviendra à l'ordre, aux saines traditions, aux fortes qualités de volonté et de travail qui constituent le fond même de notre race. La lutte sera rude, elle n'en sera que plus belle. On comprendra alors le mot puissant d'Ingres : « Le dessin, c'est la probité de l'Art ».

Je me suis un peu écarté de mon sujet : c'est que l'œuvre de Stengel est là, dans la période de scepticisme et de veulerie que nous traversons, pour nous donner une forte leçon. J'en ai la conviction absolue. Stengel est un précurseur. Sa vie, toute de travail, est un acte d'adoration devant la nature ; les choses les plus humbles, il les observe avec tendresse et naïveté ; les suiets de ses tableaux sont ennoblis par l'émotion qu'il y met et la conscience de bon artisan avec laquelle il les traite.

Ceux qui le comprennent et qui l'aiment ont foi dans l'avenir : ils savent toute l'influence qu'aura un jour Alphonse Stengel. Quant à lui, indifférent aux vains bruits de la foule, insensible aux polémiques qui peuvent s'engager autour de son nom, il bâtit son œuvre, il travaille avec la sérénité d'un sage.

Paul COHENDY.

## NOS FACULTÉS

### Faculté de Droit

A la suite des examens de la session de novembre 1912, sont licenciés : MM. Abed, Blanchon, de Belsunce, Bine, Caminade, Collard, Collonge, Fautier, Gaud, Maubon, Perouse, Poulat, Prègre, oure, Rivier, Septier.

### Faculté des Lettres

Les cours de préparation au professorat des écoles normales ont commencé hier jeudi, à la Faculté des Sciences et à la Faculté des Lettres.

### Faculté des Sciences

Certificat d'Etude supérieure. — Liste des candidats admis : Botanique générale. — Mme Montaland.

Calcul différentiel et intégral. — M. Taffin. Minéralogie théorique et appliquée. — M. Chamussy (bien). Chimie et géologie agricole. — MM. Fisch (a. b.), Lavarière (a. b.). Physique générale. — MM. Anstett, Haspot, Henry, Mlle Launey, MM. Manteau, Tabariès.

### Université de Lyon

Il est créé à l'Université de Lyon un diplôme de mathématiques générales destiné aux étudiants français ou étrangers qui, sans préparer un autre examen ou concours, désirent obtenir une attestation des hautes études ouverts ont faites. Les aspirants à ce diplôme devront suivre, pendant une année scolaire au moins, un enseignement théorique et pratique. Les sessions d'examen auront lieu deux fois par an, en juillet et en novembre.

### Institut de Chimie

I. — Ecole de chimie industrielle Examen complémentaire. — Admis en troisième année : MM. Bidaud, Lauth, Martinot, Prunier, Sauzay ; admis en deuxième année : MM. Debeuf, Galletier, Landrion, Nicollier, Pardon, Piard, Savin. Examen d'entrée. — Elèves titulaires (bacheliers) : MM. Berthommier, Lafont, Merlant, Roux ; élèves titulaires (au concours) : MM. Trinh-Van-Hoi, Sabaté, Valdii, Villette ; élève libre : M. Guillaume ; élève suppléant : M. Germain.

### II. — Ecole de Tannerie.

Examen complémentaire. — Admis en deuxième année (stagiaires) : MM. Hermet, Hervé. Examen d'entrée. — Elèves titulaires (bacheliers) : MM. Berthommier, Lafont, Merlant, Roux ; élèves titulaires (au concours) : MM. Trinh-Van-Hoi, Sabaté, Valdii, Villette ; élève libre : M. Guillaume ; élève suppléant : M. Germain.

## UNIVERSITÉ DE PARIS

Par décret du président de la République, en date du 31 octobre 1912, rendu sur le rapport du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts :

M. Emile Picard, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des Sciences de l'Université de Paris, est nommé membre du Conseil de l'Observatoire de Paris, en remplacement de M. Henri Poincaré, décédé.

M. Andoyer, professeur d'astronomie physique à la Faculté des Sciences de l'Université de Paris, est nommé à partir du 1<sup>er</sup> novembre 1912, professeur d'astronomie à la dite Faculté.

M. Appell, professeur de mécanique rationnelle à la Faculté des Sciences de l'Université de Paris, est nommé, sur sa demande, à partir du 1<sup>er</sup> novembre 1912, professeur de mécanique analytique et mécanique céleste à ladite Faculté.

M. Poinlevé, professeur de mathématiques générales à la Faculté des Sciences de l'Université de Paris, est nommé, sur sa demande, à partir du 1<sup>er</sup> novembre 1912, professeur de mécanique rationnelle à ladite Faculté.

Par arrêté du ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, en date du 31 octobre 1912, la chaire de mathématiques générales de la Faculté des Sciences

de l'Université de Paris est déclarée vacante.

Un délai de vingt jours, à partir de la publication du présent arrêté, est accordé aux candidats pour produire leurs titres.

## UNIVERSITÉ DE LYON

### FACULTE DES SCIENCES

ANNÉE 1912-1913.

### Certificat d'études supérieures (Licence ès Sciences)

Ouverture des cours le vendredi 15 novembre 1912

Astronomie approfondie. — M. Mascart, chargé de cours. — Cours les lundi et vendredi, à 9 heures et quart. M. Merlin, chargé d'un cours complémentaire. — Conférence, le lundi, à 10 heures et demie (hiver) et le lundi, à 10 heures et demie (été). Travaux pratiques le samedi, à 2 heures.

Calcul différentiel et intégral. — M. M. Le Vasseur, professeur. — Cours les lundi et samedi, à 2 heures et quart et le jeudi, à 2 heures. Travaux pratiques, le jeudi, à 3 heures.

Mécanique rationnelle et appliquée. — M. Flamme, professeur. — Cours, les mardi et mercredi, à 2 heures, et le jeudi, à 1 heure et demie. M. Wiensberger, chargé d'un cours complémentaire. — Conférence, le mardi, à 5 heures. Travaux pratiques, le jeudi, à 11 heures (1<sup>er</sup> semestre).

Mathématiques supérieures (Géométrie supérieure et analyse supérieure). — M. Dulac, professeur. — Calcul des variations, le mercredi et le vendredi, à 2 heures et quart (1<sup>er</sup> semestre). Travaux pratiques, le jeudi, à 3 heures.

Mathématiques générales (mathématiques préparatoires à l'étude des sciences physiques et industrielles). — M. Flamme, professeur. — Mécanique, le mercredi, à 5 heures et quart, et le jeudi, à 3 heures (été). M. Le Vasseur, professeur. — Analyse et algèbre les mercredi et vendredi, à 5 heures et quart (hiver). M. Dulac, professeur. — Géométrie analytique, le lundi, à 5 heures et quart. Travaux pratiques, le vendredi, à 6 heures et quart (hiver), et le jeudi, à 1 heure et demie (été).

Physique générale. — M. Gouy, professeur. — Cours les jeudi, à 5 heures et quart, et vendredi, à 10 heures et demie. M. Thovet, maître de conférences. — Conférence, le mercredi, à 8 heures et quart. Travaux pratiques, le jeudi, à 8 heures et demie.

Physique industrielle. — M. Rigollot, professeur adjoint. — Electrotechnique générale, éclairage industriel, moteurs thermiques, les mardi et samedi, à 5 heures et quart. Travaux pratiques, le jeudi, à 1 heure et demie.

Chimie générale. — M. Barbier, professeur. — Cours (chimie organique), les mardi et mercredi, à 4 heures. M. Loquin, maître de conférences. — Conférence (Chimie minérale), le lundi, à 10 heures et demie, et le vendredi, à 9 heures. Travaux pratiques, le mardi, à 8 heures.

Chimie industrielle et agricole. — M. Vignon, professeur. — Cours de chimie industrielle (produits organiques), le jeudi, à 2 heures. — Matières colorantes, le vendredi, à 5 heures. M. Couturier, professeur adjoint. — Conférence de chimie industrielle (industries agricoles), le lundi, à 4 heures, et le mercredi, à 1 heure et demie. Travaux pratiques, le lundi, à 8 heures.

M. Meunier maître de conférences. — Technologie (outillage installation, organisation des usines de l'industrie chimique), le lundi, à 5 heures et quart.

Minéralogie théorique et appliquée. — M. Offret, professeur. — Cours, le mardi, à 2 heures trois quarts (minéralogie appliquée), et le mercredi, à 2 heures trois quarts (minéralogie théorique). Travaux pratiques, le mercredi, à 9 heures et demie.

Zoologie. — M. Köhler, professeur. — Cours, le lundi, à 3 heures. M. Vanev, professeur adjoint. — Conférence, les mardi et vendredi, à 9 heures. M. Conte, docteur ès sciences. — Travaux pratiques, les lundi et vendredi, à 1 heure et demie.

Zoologie appliquée. — M. Conte, chargé d'un cours complémentaire. — Cours (zootechnie générale et sériciculture) (fondation de la Chambre de Commerce), le lundi, à 5 heures, et (industries zoologiques et entomologie), le mardi, à 10 heures trois quarts. Travaux pratiques, le mercredi, à 1 heure et demie.

Physiologie générale et comparée. — M. Dubois, professeur. — Cours, les lundi et samedi, à 4 heures et demie (été). M. Couvreur, chargé d'un cours complémentaire. — Conférence, le jeudi, à 3 heures. Travaux pratiques, les mardi et samedi, à 10 heures.

Botanique. — M. Gérard, professeur. — Cours (botanique systématique), le vendredi, à 4 heures (hiver). M. Ray, maître

de conférences. — Conférence (botanique systématique), le lundi, à 9 heures, et le samedi, à 2 heures.

M. Chiffot, docteur ès sciences. — Travaux pratiques, le mercredi, à 1 heure et demie et le samedi, à 8 heures et demie.

Botanique agricole. — M. Ray, maître de conférences. Cours, le samedi, à 4 heures. M. Beauverie chargé d'un cours complémentaire. — Cours, le vendredi à 10 heures et demie. Travaux pratiques, le samedi, à 8 heures et demie.

Géologie. — M. Déperet, professeur. — Cours, les jeudi, à 5 heures, et vendredi, à 10 heures trois quarts. M. Riche, chargé d'un cours complémentaire. — Conférence, le lundi, à 10 heures trois quarts et le jeudi, à 9 heures. Travaux pratiques, le jeudi, à 10 heures.

M. Mayet docteur ès sciences, chargé d'un cours complémentaire. — Anthropologie et paléontologie humaine, le mercredi, à 4 heures et demie (hiver). Travaux pratiques, à 4 heures et demie (été).

Chimie et géologie agricoles. — M. Couturier, professeur adjoint. — Cours de chimie agricole, le mercredi, à 10 heures. Travaux pratiques, le lundi, à 8 heures.

M. Riche, chargé de cours. — Cours de géologie agricole, le vendredi, à 10 heures trois quarts (été). Travaux pratiques, le samedi, à 10 heures. M. Offret, professeur. — Cours de minéralogie élémentaire, le mercredi, à 5 heures (tous les quinze jours). M. Roman, chargé d'un cours complémentaire. — Conférence de géologie élémentaire, le lundi, à 1 heure trois quarts (hiver, 2<sup>e</sup> trimestre).

Géographie physique. — M. Denéret professeur. — Cours public (à la Faculté des Lettres), le mercredi, à 5 heures et demie (hiver). Conférence de géologie appliquée, le mercredi, à 5 heures et demie (été). M. Zimmermann, chargé de cours. — Cours public (à la Faculté des Lettres), étude d'une région : de décembre à Pâques, le vendredi, à 3 heures trois quarts. Conférence de géographie générale et climatologie (à la Faculté des Lettres) le samedi, à 3 heures trois quarts.

M. Offret, professeur. — Cours public (distribution géographique des états minéraux), le mardi, à 2 heures trois quarts (après Pâques). M. Chiffot, chargé d'un cours complémentaire. — Conférence de géographie botanique, le lundi, à 8 heures (après Pâques). Travaux pratiques, Géologie, le vendredi, à 2 heures et demie. — Géographie générale (à la Faculté des Lettres), le samedi, à 8 heures et demie.

Sciences physiques, chimiques et naturelles (S. P. C. N.). — L'enseignement de ce certificat comprend celui du P. C. N. (voir ci-dessous) et en outre des conférences spéciales suivantes :

M. Offret professeur. — Leçons élémentaires de minéralogie appliquée (les semaines minérales), le mercredi, à 5 heures (tous les quinze jours). M. Doncieux, chargé d'un cours complémentaire. — Leçons élémentaires de géologie générale et hydrologie, le mercredi, à 5 heures (tous les quinze jours).

CONFÉRENCES PRÉPARATOIRES A L'AGRÉGATION DES LYCÉES

Mathématiques élémentaires : M. Mascart le lundi, à 10 heures et quart.

Analyse mathématique : M. Dulac, le mardi, à 3 heures et demie.

Mathématiques spéciales : M. Le Vasseur, le samedi, à 3 heures et demie.

Mécanique : M. Flamme le jeudi, à 1 heure et demie (été).

Physique : M. Gouy, le mardi, à 2 heures.

Chimie : M. Barbier, le samedi, à 2 heures (hiver). M. Vignon, le jeudi, à 10 heures et demie (été).

Zoologie : M. Köhler, le lundi, à 2 heures.

Botanique : M. Gérard, le lundi, à 5 heures.

Géologie : M. Déperet, le jeudi, à 2 heures.

ENSEIGNEMENT DU CERTIFICAT D'ÉTUDES PHYSIQUES, CHIMIQUES ET NATURELLES (P.C.N.)

Physique : M. Thovet cours : le vendredi, à 8 heures, et le samedi, à 9 heures, et à 2 heures. Travaux pratiques, les lundi, mercredi et vendredi, à 9 heures.

Chimie : M. Barbier, cours : le lundi, à 2 heures trois quarts, le mercredi, à 8 heures et quart, et le vendredi, à 2 heures trois quarts. Travaux pratiques, les lundi, mercredi et vendredi, à 9 heures.

Zoologie : M. Köhler cours : le mardi, à 2 heures et demie. — M. Vanev, cours : le jeudi, à 1 heure trois quarts (hiver). Travaux pratiques, M. Conte, docteur ès sciences, les mardi et jeudi, à 8 heures et demie.

Botanique : M. Gérard, cours : le lundi, à 4 heures, le jeudi, à 1 heure trois quarts (été). Travaux pratiques, M. Chiffot, docteur ès sciences, les mardi et jeudi, à 8 heures et demie.

COURS LIBRES  
Photographie appliquée. — M. Seyewitz chef des travaux — Cours : les mardi et samedi, à 10 heures et demie (été).

Aviation. — M. Clémencin, ingénieur, le lundi, à 5 heures et quart.

Electrochimie. — M. Pierron, préparateur. — Cours : le samedi, à 1 heure et demie (hiver).

Histoire des Sciences. — M. Montet, professeur honoraire de l'Université de Toulouse. — Cours (histoire des sciences) : le samedi, à 3 heures.

Les cours, conférences et travaux pratiques de chimie auront lieu à l'Institut de Chimie, rue Pasteur, 67.

Ecole de Chimie Industrielle. — M. le professeur Vignon, directeur. — M. Seyewitz, chargé de la sous-direction. — MM. Meunier, Pierron et G. Vignon, chefs des travaux. — Travaux pratiques : tous les jours (excepté le jeudi soir), de 8 heures à 11 heures et demie et de 1 heure et demie à 6 heures.

Ecole Française de Tannerie. — M. le professeur Vignon, directeur. — MM. Meunier et Vanev, chargés de cours.

Laboratoire de Physique (section de photométrie). — M. Vautier, professeur adjoint, directeur.

Laboratoire Maritime de Tamaris (Var). — M. le professeur Dubois, directeur, résidera au laboratoire pendant le semestre d'hiver et y recevra les personnes qui désirent y travailler.

Le cabinet du doyen sera ouvert le samedi de 5 heures à 6 heures.

## CHOIX DES SERVICES

### HOTEL-DIEU

Chef de service : M. Mouisset. — Interne : M. Mangini. — Externes : MM. Fouilloud-Buyat, Bonniot.

Chef de service : M. Leclerc. — Interne : Mlle Mouret. — Externes : MM. Contamin, Bouzol.

Chef de service : M. Lyonnet. — Interne : M. Loac. — Externes : MM. Lamourette, Barbier Léon.

Chef de service : M. Pic. — Interne : M. Blanc-Perduet. — Externes : MM. Claude, Régnier.

Chef de service : M. Devic. — Interne : M. Gravier. — Externes : MM. Lamy, Ferrier.

Chef de service : M. J. Courmont. — Interne : M. Gaté. — Externes : MM. Chaumier, Richer.

Chef de service : M. Voron. — Interne : M. Volmat. — Externes : MM. Viret, P. Rollet.

Chef de service : M. Teissier. — Interne : M. Bachelard. — Externes : MM. Géraudie, Perrier.

Chef de service : M. Roue. — Interne : M. Florence. — Externes : MM. Morenas, Péllissier.

Chef de service : M. Vallas. — Internes : MM. Paul Michel, Perret. — Externes : MM. Grimaud, Chapuis, Schwebel, Caucal, Rabot, Lebœuf.

Chef de service : M. Villard. — Internes : MM. Jalifier, Santy. — Externes : MM. Michon, Pelloux, Blazer, Guérin, Gelas, Proby.

Chef de service : M. Bérard. — Internes : MM. Devin, Pavot. — Externes : MM. Charrat, Rosnoblet, Phélip, Bausand, Bois, Carnet.

Chef de service : M. Tixier. — Internes : MM. Murard, Folliet. — Externes : MM. Lortet, Delaye, Poujol, Gonthier, Moins, Favre.

Chef de service : M. Poncet. — Internes : MM. Dufourt, Langeron. — Externes : MM. Pouchin, Duclos, Doz, Denarié.

Chef de service : M. Jaboulay. — Internes : MM. Bovier, Kocher. — Externes : MM. Roux, Cumin, Dunet, Cattin.

Chef de service : M. Rollet. — Interne : M. Gillet. — Externes : MM. Barre, Boichot, Lortholary, Fraissard, Courbis.

Suppléant de l'interne de porte : M. Perrenot.

### HOPITAL DE LA CROIX-ROUSSE

Chef de service : M. Delore. — Internes : MM. Lucien Michel, Rigaud. — Externes : MM. Branche, M. Morel, Bourgas, Bournet, André Michel, Bachelier.

Chef de service : M. Plauchu. — Interne : M. Faugas. — Externes : MM. Ducruet, Emery.

Chef de service : M. Paviot. — Interne : M. Joseph Martin. — Externes : MM. Colrat, de Lambert.

Chef de service : M. Barjon. — Interne : M. Dupasquier. — Externes : MM. Porte, Vialleton.

Chef de service : M. Gallavardin. — Interne : M. Ronot. — Externes : MM. A. Richard, Badin.

Chef de service : M. P. Courmont. — Interne : M. Durand. — Externes : Mlle Champv, M. Borrey.

Chef de service : M. Froment. — Interne : M. Louis Martin. — Externes : MM. Daloz, Rigondet, Dunand.

### CHARITÉ

Chef de service : M. Chatin. — Interne : M. Eparvier. — Externes : MM. A. tholain, Belmont.

Chef de service : M. Péhu. — Interne : M. Pillon. — Externes : MM. Rochet, Pallard, Saugues.

Chef de service : M. Collet. — Interne : M. Aloin. — Externe : M. Pitre.

Chef de service : M. Commandeur. — Internes : (Maternité) M. Bertoye ; (Infirmerie) Mlle Marchand. — Externes : M. Haour, Mlle Bernard.

Chef de service : M. Albertin. — Internes : MM. Sigaud, Fouilloud-Buyat. — Externes : MM. Lévy, Clerc.

Chef de service : M. Pollosson. — Internes : MM. Dujol, Bouget. — Externes : MM. P. Richard, Vagnon.

Chef de service : M. Fabre. — Interne : M. Favre. — Externes : MM. Bujadoux, Vergnory.

Chef de service : M. Weill. — Interne : M. Croizier. — Externes : MM. Wertheimer, Bertoin.

Chef de service : M. Nové-Josserand. — Internes : MM. Verrier, Fayol. — Externes : M. Bassarjette, Mlle Henken, MM. Meurier, Gabriéidès, Torret, Moyné.

Chef de service : M. Vignard. — Interne : M. Naz. — Externes : M. Madienier, Deluermoz, Valendru, G. Barbier, Mayet, Trossat.

Suppléant de l'interne de porte : M. Rey.

### HOSPICE DEBROUSSE

Chef de service : M. Savy. — Interne : M. Martine.

HOPITAL SAINT-POTHIN

Chef de service : M. Béril. — Interne : M. Drey. — Externes : MM. Laferrère, Malespine.

Chef de service : M. Bret. — Interne : M. A. Devic. — Externes : MM. Carry, Giraud.

Chef de service : M. Mollard. — Interne : M. Convert. — Externes : MM. Pinel, Charbon.

Chef de service : M. Bonnet. — Interne : M. Garnier. — Externes : MM. Longy, Delorme, Barre, Sassier.

Chef de service : M. Gayet. — Interne : M. Champel. — Externes : MM. Barret, Picon, Piasio, Prade.

Chef de service : M. Durand. — Internes : MM. Montaz, Badoille. — Externes : MM. Haond, Macrygénis, Bernheim, Revouy, Veil.

Chef de service : M. Nicolas. — Interne : M. Bussv. — Externes : MM. Bernard, Guillot, Durieux, E. Pollosson.

Chef de service : M. Lannois. — Interne : M. Rendu. — Externe : M. Chavé-riat.

Chef de service : M. Rochet. — Interne : M. J. Lacassagne. — Externe : M. Véric.

### HOSPICE DU PERRON

Chef de service : M. Cade. — Internes : MM. Ferréol, de Mourgues.

Chef de service : M. Lesieur. — Internes : MM. Aigrot, Rollet.

### ASILE SAINTE-EUGÉNIE

## Petite Mad

Feuillée, sous toutes ses faces; c'est exact, mais pas très intéressant ! et sa nature morte ne saurait lui faire pardonner.

J'ai noté, de M. Maugier, deux portraits dont je ne dirai qu'un mot : « Ils sont ressemblants » ; et une assez bonne « Tête » d'Étude. De M. Tauty, des paysages et de fleurs aux teints jaunâtres, termes et ennuyeuses.

Mais voici de fort belles images, de superbes chromos dont l'auteur est M. N. Sicard. Je reconnais et loue très volontiers l'imagination, l'habileté, le dessin de son pastel « Au quartier général de la division Carré de Buserrolles ». Mais, on a vu et revu tant de ces généraux, de ces représentants du peuple, que l'on s'arrête peu à de semblables productions dont la peinture est d'ailleurs fort regrettable.

M. Crozet est un peu égaré dans cette salle sévère et sa conception gracieuse et son imagination très vive s'y sentent à coup sûr, à l'étroit. J'ai beaucoup aimé la fantaisie et le mouvement de « La Cascade » et « une Fontaine » dont le coloris est trop sombre, et je le félicite vivement des deux solides dessins qu'il nous montre.

Quant au fantaisiste et délicat A. Faivre, il est tout à fait perdu ici ; ses deux caricatures sont à l'ordinaire des merveilles d'observation et d'ironie et sa toile « Tête de jeune fille » est infiniment gracieuse, comme toutes les délicieuses têtes de femmes, de Faivre.

Deux mots à M. V. A. Robert : l'un pour le compliment de deux paysages embrouillés, et l'autre pour le grander de son « Cours de la Touloubre à Saint-Chamas ».

Quittons ces lieux austères pour saluer Brouillard, Mlle Charmy Morillon et leurs extraordinaires voisins.

Brouillard semble avoir abandonné ses exagérations premières, sans avoir rien perdu de sa belle imagination. Je signale le dessin, de sa puissante manière. Je signale le fait, l'an dernier déjà ; il s'est confirmé pour le plus grand plaisir des yeux ; j'ai admiré très vivement, outre ses dessins splendides, des toiles de vie et de lumière, et je signale particulièrement « Effet du matin à Malville », « Le Pont des Lanes » et « Automne au Parc », qui constituent d'admirables pages. Je crois même que l'une d'elles est déjà propriété de l'État, et je n'aurais jamais pensé que l'État eût autant de goût et de sens artistique.

M. Barthoulet fut, il y a quelques ans, fort intéressant ; l'an dernier, il aborda le grand panneau et le portrait, délaissant les paysages qu'il peignait pleins de soleil et de vie, et, cette année, « Un sentier » est le seul souvenir de son ancienne manière et la seule toile dont je puisse dire du bien.

Les paysages de Mlle Charmy n'ont pas changé et c'est dommage ; par contre, elle nous présente des fruits aux tons excellents ; des fleurs délicates qui corrigent une impression désagréable de bluff et de tapageuse excentricité.

L'exposition de M. A. Faure vise, à l'effet ; elle réussit assez bien à première vue, et ses petits carreaux réguliers font rêver d'un cubisme prochain. Malheureusement, on sent trop bien sous ce carrelage, le dessin normal ; on trouve certains points que M. Faure a peints « comme tout le monde », (les chiens, par exemple) et l'on se demande alors si cette manière a un soupçon de sincérité. J'ai dit antérieurement beaucoup de bien des dessins de M. Bouquet ; sa peinture reste excessive, je puis formuler les mêmes appréciations sur l'exposition de MM. Morillon et Cuzin. La peinture de ces artistes a des qualités évidentes, en temps que peinture morale.

Des compliments enfin à M. Denis pour ses compositions gracieuses et mouvementées et pour sa peinture délicate ; à des louanges à M. Tavernier pour sa science du ton, et des regrets à ce même artiste pour la banalité de son inspiration.

(A suivre).

Jean STRIZA.

## SERATE ITALIANE

La Société des « Serate Italiane », fondée en 1908, par Maurice Mignon, et présidée par M. Paul Hazard, professeur à la Faculté des Lettres, a repris ses réunions hebdomadaires depuis le mercredi 6 novembre, à son nouveau siège, 2, rue Puits-Gaillot.

Nous publions ultérieurement la liste des grandes conférences qu'elle organise pour cet hiver.

## NOS LYCÉENS A L'ÉTRANGER

Du rapport envoyé au ministère de l'Instruction publique par la Société d'Echange international des enfants et de jeunes gens pour l'étude des langues étrangères, il ressort que le nombre des élèves des collèges, lycées ou écoles commerciales, qui vont passer leurs vacances en Allemagne ou en Angleterre, augmente chaque année.

Au cours des dernières vacances, cette Société a échangé plus de 450 garçons ou filles à la satisfaction de leurs familles et de leurs professeurs.

Le système de l'échange interfamilial offre les meilleures garanties, tant morales que matérielles, c'est pourquoi cette œuvre se développe si largement ; à l'heure actuelle, elle a échangé plus de 3.200 jeunes gens ou jeunes filles, soit pendant les vacances, soit pendant une année entière.

La Société d'Echange international, subventionnée par les ministères, a actuellement inscrites sur ses registres de nombreuses demandes de familles allemandes et anglaises, qui sont disposées à envoyer leurs enfants en France et qui, la plupart, désirent recevoir une jeune fille française. Les renseignements et les formulaires de questionnaires sont envoyés gratuitement sur demande adressée au siège social, boulevard Magenta, n° 38, à Paris.

Indubitablement Tob est triste. Malgré l'avalanche blonde de soleil qui s'écroule en cascade au travers des pins, puis ruisselle sur les tas de sable comme pour l'inviter à les couvrir de fortesses et de constructions minuscules. Tob, un doigt sale dans sa bouche, reste songeur, se promène tout seul dans le jardin, de long en large, ainsi qu'une grande personne, sans avoir même songé (tant il est préoccupé) à s'aler, suivant son habitude, le bel habit bleu, propre du matin. Jamais il ne s'est senti ainsi. Oh ! ce n'est pas à dire que tout soit constamment rose dans sa vie !... Mon Dieu ! non... Lorsque, par exemple, on le prive de dessert à table, ou qu'on l'enferme à travailler dans sa chambre, alors qu'il ferait si bon s'ensoleiller un peu dehors. Tob n'est pas, certes, de très bonne humeur. Mais ce n'est pourtant pas tout à fait semblable à ce qu'il ressent aujourd'hui. Rien ne l'intéresse vraiment : ni le facteur qui passe sur le chemin et avec qui Tob adore faire à l'ordinaire un brin de causette, ni même (et c'est encore plus symptomatique) les fourmis pressées qui trottent à ses pieds sans qu'il songe un seul instant à les fourrer dans sa manche pour se faire piquer (sensation exquise dont ses nerfs raffolent). Il n'a pas envie, oh ! mais ! pas envie du tout de rire ou de jouer ; et s'il ne pleure pas, c'est parce qu'il a neuf ans et qu'à cet âge, il sait qu'on doit supporter les chagrins, même les plus gros, comme un homme qu'on est déjà un petit peu, les yeux secs et l'air important.

Voilà l'histoire : Petite Mad est malade. Oh ! mais malade, paraît-il, comme jamais aux plus grands jours de ses souffrances Tob ne le fut. C'est bien risé qu'une indigestion ou une colique et toutes les indigestions que Tob a eues (et il en a eues) n'équivalaient pas le mal dont souffre Petite Mad.

Elle s'est couchée hier toute drôle, les yeux brillants, et se plaignant du mal de tête ; et ce matin, à l'heure du réveil, on l'a trouvée dans son lit brûlante de fièvre et délirant. On a couru chercher le docteur... un monsieur qui paraissait si drôle avec son lorgnon, jamais dans l'axe de son nez. Ce monsieur est, paraît-il, beaucoup moins drôle que Tob l'avait jusqu'à ce jour pensé : il lui a suffi de toucher la main de Petite Mad, de hausser les épaules, de dire deux ou trois noms bisornus, pour faire pleurer tout le monde dans la maison...

...Et Tob est seul à présent, bien seul, sans personne à qui parler et avec qui jouer. Oh ! sans doute, les camarades — tant soit peu qu'il le voudrait — ne lui manqueraient pas : Loulou, Germaine, Jeannette, et d'autres encore, seraient bien nombreuses de s'amuser en sa compagnie. Mais, dans l'esprit de Tob, ces jeunes personnes ne se sont pas encore élevées à la dignité d'être raisonnables et dignes d'intérêt. Tandis qu'avec Petite Mad c'était autre chose !... Ils s'entendaient tous deux à merveille. Elle savait causer, rire comme il faut, être sérieuse quand Tob parlait sérieusement, plaisanter avec esprit, et n'était pas sans cesse, comme Germaine, à pleurer quand on lui faisait le pied de nez, ou, comme Jeannette, à hurler de peur quand Antoine, l'âne du saristain, se mettait à braire ! Petite Mad ! Dans sa gentillesse et dans la grâce toute blonde de ses grands cheveux bouclés, dans la façon de porter son béret de velours noir, jusque dans celle de sourire en montrant la blancheur de ses petites dents, c'était pour Tob un être si divin, qu'il s'était promis un soir de vivre pour elle seule et de l'épouser plus tard. Oh ! il ne s'illusionnait pas... plus tard ; car il sait bien qu'on ne se marie pas lorsqu'on a les mollets au vent et des jupes courtes. Mais ils s'aimaient tant tous deux, qu'ils auraient attendu avec patience le temps nécessaire pourvu qu'ils pussent, avant de se quitter, s'embrasser tous les jours, ainsi que Papa et Maman.

Et parce que Petite Mad est malade, voilà que tous les beaux rêves bleus de Tob s'enfuient... s'enfuient et lui font en partant mal jusqu'aux larmes...

Caché derrière les arbres, de l'autre côté du chemin, Tob regarde la maison de Petite Mad. Il la surveille jalousement, comme si elle était confiée à sa garde. Et puis, de voir les murs et les fenêtres de sa chambre, c'est un peu la même chose que s'il la voyait. Il se console comme il peut. Il la sent, là, tout près de lui, pensant peut-être dans sa fièvre au pauvre Tob, si malheureux sans elle. Et rien que de savoir qu'elle est à côté, quelle pourrait l'entendre s'il l'appelaient bien fort, il sent battre son cœur plus vite dans sa poitrine et l'empêcher de respirer.

Petite Mad est malade ! Adieu ! Les parties de cachette à deux dans les pins. Adieu les courses et les trottes parmi les genêts et les aïreles ! Adieu tout ce que Tob pleure ! Petite Mad est malade... Petite Mad va bientôt mourir...

Et, appuyé contre son arbre, l'arbre sur lequel, il y a une semaine à peine, ils jouaient tous deux aux Robinsons. Tob sanglote de toute son âme, avec une petite toux de cloche fêlée...

Dans la chambre close, où le soleil ne pénètre qu'en fraude, par un trou des persiennes, c'est un chuchotement ininterrompu. Tob n'a pu tenir plus longtemps. Il a mis un jour son habit des dimanches, son grand chapeau à rubans, et il est parti sans le dire à personne voir Petite Mad. Il pleure avec frénésie, le nez sur la couverture du lit, tandis qu'avec une voix qu'on dirait toute blanche, Mad lui dicte comme une sorte de testament. Elle le raisonne d'abord. On ne peut pas pleurer ainsi, lorsqu'on est presque un homme. Sans doute elle est bien un peu ennuyée de le quitter, de le laisser tout seul ici, ainsi que Papa et Maman... mais elle est bien contente tout de même d'aller au Paradis : il y doit avoir tant de choses pour s'amuser ; et puis, là haut... on vit toujours... toujours...

Plus de trente-quatre ans ? Interroge Tob entre deux larmes.

Bien sûr ! Toujours.

Tob est stupéfait. Trente-quatre ans à toujours été pour lui l'éternité : au-dessus de ce chiffre, l'incompréhensibilité commence. Jamais son imagination, cependant assez vagabonde, n'a dépassé en grandeur ce nombre fatidique.

Il admire la science de Petite Mad. Mais les pleurs le reprennent. Mad continue :

Tob sera son exécuteur testamentaire : il donnera de sa part à Jeannette l'ours en peluche, à Germaine le ménage rose ; Loulou aura son livre d'images. Et Tob gardera pour lui la petite médaille d'or qu'elle porte au cou.

Chez Tob ce sont les grandes eaux : il pleure épe dument, sans honte, malgré ses neuf ans !... Petite Mad, plus calme, sourit déjà aux beaux anges qui l'appellent.

Le soir, il fait sa prière, mieux qu'à l'ordinaire. Le Bon Dieu comprendra, bien sûr. En somme, Tob lui propose quelque chose de très raisonnable. Il se peut évidemment qu'il manque un ange au ciel ; mais enfin, il n'y a pas sur terre que Petite Mad ; par exemple, Jeannette pourrait bien faire l'affaire ; personne ne la regrettera, celle-là, et pourvu qu'il n'y ait pas d'âne là-haut, elle ferait assez bonne figure avec les anges du Paradis. Bien sûr, le Bon Dieu comprendra...

Petite Mad est morte.

Les cloches sonnent, tristes... tristes, avec des sons tout gris. Tob ne pleure plus. Il n'a plus de larmes, voyez-vous. Il suit le convoi qui emmène Petite Mad au cimetière, parfumé de menthe sauvage. Il se sent devenir païen et goûte avec d'après délices les joies amères du scepticisme et de l'incrédulité. Il essaie, en marchant, de compter au-dessus de trente-quatre, sans y parvenir. Cela lui fait mal à la tête.

Il regarde, hébété, le trou dans lequel elle va reposer pour toujours. Il est tout noir et profond. Il ne doit pas faire froid dedans, surtout lorsqu'il pleut.

Il reste le dernier au cimetière à regarder les fossoyeurs léter des grandes pelletées de terre sur le cercueil. Il n'y a pas de soleil au ciel et il fait froid.

Tob demeure en contemplation devant la tombe, un doigt dans la bouche ; il écoute sonner les tristes cloches grises...

André BIDAUD.

## Société Astronomique du Rhône

Le samedi 16 novembre 1912, à 20 heures et quart, au siège de la Société, rue de Condé, 44, aura lieu une conférence par M. G. Vallet, suivie de l'assemblée générale annuelle.

NOTA. — On peut se faire inscrire en venant à la conférence (cotisation, 5 fr. par an).

## SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

La Société de Géographie a commencé hier soir, jeudi 14 novembre, la série de ses conférences de 1912-1913 avec le récit d'un voyage au Maroc, à la suite du général Lyautey, par M. E. Vaffier. Cette conférence a été donnée dans la salle des Réunions Industrielles, au Palais du Commerce, à 8 h. 1/2.

La Société de Géographie donnera ensuite le 20 novembre une conférence du docteur Legendre, sur la mission en Chine où il faillit perdre la vie l'année dernière.

Le 2 décembre, une conférence de M. de Perigny, sur les villes de l'ancien Mexique avant Christophe Colomb.

Le 14 décembre, une conférence de Mgr Steinmetz, évêque du Dahomey, sur ce pays.

Puis, viendront des conférences de M. René Henry, professeur à l'École des sciences politiques, sur les Balkans ; de M. Robert de Coix, du « Journal des Débats », sur l'Indo-Chine ; de M. Camille Riboud, sur les îles Fidji ; du capitaine Anguier, sur la Perse ; de M. Augustin Bernard, professeur à la Sorbonne, sur les populations indigènes de l'Afrique du Nord.

Les membres de la Société de Géographie ont droit à trois entrées pour chacune de ces conférences. Les personnes qui ne font pas partie de la Société peuvent obtenir au secrétariat, 24, rue Conford, de 2 heures à 4 heures, des cartes au prix de 5 francs, donnant droit à une entrée pour toutes les conférences de la saison.

## A TRAVERS LYON

Cercle de la Chanson

Dans son assemblée générale, le Cercle de la Chanson a reconstitué son bureau ainsi qu'il suit : président d'honneur, M. Xavier Privas ; vice-président d'honneur, M. Joseph Manin ; président actif, M. A. Roux ; vice-présidents, MM. Tagand et Condamin ; secrétaires, MM. Nodot et Freiszmuth ; trésoriers, MM. Brossard et Crouzol ; commissaire général, M. Durand ; directeurs des séances, MM. Neuvax et Barral.

Les séances auront lieu le deuxième dimanche et le quatrième samedi du mois, au siège, qui est toujours fixé salle Bouvier, 6, place des Terreaux.

Au Salon d'automne des Artistes Lyonnais

Au Salon d'automne, au Palais municipal, quai de Bondy, la Retrospective du maître Chaigny et les œuvres de nos peintres lyonnais attirent toujours la curiosité d'un public nombreux.

La deuxième audition d'art du Salon aura lieu aujourd'hui vendredi 15 novembre, de 5 à 6 heures ; elle sera consacrée à une série d'œuvres de compositeurs lyonnais : MM. François Berthet, D. Fleuret et V. Neuville, pour la plupart inédites, qu'interpréteront, avec le talent que l'on sait, Mlle Bénédicte Quémin et M. Maurin. Le piano d'accompagnement sera tenu par Mlle Fernande Chanteau, une artiste des plus distinguées. M. Fleuret, l'organiste réputé, jouera sur l'orgue de la nouvelle salle.

On trouve des cartes d'entrée au Salon d'automne, chez MM. les Marchands de musique et à la maison Pouillé-Lecoutre, 65, rue de la République.

Prix d'entrée : 2 francs, avec ticket 1 franc. La carte donne droit d'entrée à la visite des salles d'exposition.

Les fouilles de F. urvière

Dans sa séance d'hier vendredi, l'Académie des inscriptions et belles-lettres a reçu communication d'une note de MM. Germain de Montauzan et Fabia, relative à une inscription latine tout récemment découverte à Fourvière sur la terrasse de l'ancien grand séminaire. Datée de 207 (règne de Septime Sévère), elle fait connaître un procureur impérial et un vétérân de la 30<sup>e</sup> légion, l'une des quatre légions germaniques dont les détachements formaient alors la garnison de Lyon. C'est la dédicace d'un autel votif

placé dans un local de la caserne romaine, le cercle d'une catégorie de sous-officiers auxquels correspondent à peu près nos adjudants.

## Société des Grands Concerts

Mardi soir eut lieu salle Rameau l'ouverture de la huitième saison des Grands Concerts. L'exécution du programme établi par M. Witkowski ne mérite que des éloges.

La soirée débutait par la 7<sup>e</sup> symphonie de Beethoven — le premier et les deux derniers mouvements permirent d'apprécier la discipline et la précise netteté des masses orchestrales.

L'œuvre de Lekeu : « Fantaisie sur deux airs populaires angevins » fut interrompée avec une grande recherche de la couleur et de l'expression.

La seconde partie du concert fut consacrée tout entière à Wagner. Ce fut tout d'abord une œuvre inconnue pour l'auditoire : « Ouverture pour Faust », écrite en 1840 après « Rienzi » et avant « Lohengrin », œuvre de jeunesse où s'élevait le talent du célèbre compositeur. Puis cinq poèmes pour voix de soprano : « L'Angé », « Arrêtez-vous », « Dans la Rue », « Souffrances », « Réves ». L'interprétation orchestrale fut parfaite ; l'interprétation vocale, confiée à Mlle Janssen, mit en valeur un talent que nous regrettons de ne plus — avoir apprécié sur notre scène municipale. Il est difficile de concevoir une réalisation plus parfaite et plus délicate de la pensée wagnérienne, aussi les auditeurs lui firent-ils le plus chaleureux accueil.

Cette soirée qui se termina par « Prélude et mort de Tristan et Yseult » fut le plus grand honneur au maître Witkowski, dont les efforts ont été justement reconnus par les ovations enthousiastes du public.

## LA FRANCE AU MAROC

Exposé de l'action Française au Maroc (1911-1912)

SUITE

L'ORGANISATION JUDICIAIRE. — LA PROTECTION ÉTRANGÈRE

Deux ordres de problèmes se présentent en cette matière : l'un relatif aux tribunaux destinés à remplacer la juridiction consulaire, l'autre qui concerne la justice indigène.

La juridiction consulaire est appelée à disparaître comme incompatible avec le nouveau régime du Maroc dans un délai dont il dépendra de nos efforts de rapprocher plus ou moins l'échéance. Il est clair en effet que le Gouvernement français aura à engager avec les puissances intéressées des pourparlers pour obtenir leur renonciation expresse aux tribunaux consulaires et qu'il ne pourra utilement le faire que le jour où nous aurons nous-mêmes institué au Maroc des tribunaux appelés à juger les litiges civils et commerciaux et les poursuites pénales intéressant nos nationaux et les étrangers, suivant une législation et une procédure qui, aux termes de nos accords internationaux, devront placer les ressortissants étrangers exactement dans les mêmes conditions que les ressortissants français.

Votre commission renouvela le vœu, déjà émis par elle lors de l'examen de la convention du 4 novembre 1911, que le Gouvernement se hâte de préparer cette conséquence naturelle et nécessaire de la nouvelle situation de la France dans l'empire africain. Cette question de l'organisation d'un régime judiciaire, destiné à remplacer la juridiction consulaire, se lie à celle de la protection étrangère de certains indigènes, actuellement réglée par la convention de Madrid de 1880. Régulièrement il ne devrait y avoir au Maroc que deux catégories, limitativement prévues, d'indigènes protégés. D'abord les protégés consuetudinaires, visés par l'article 16 de la convention de Madrid, dont le nombre est limité à douze par puissance. L'exercice du droit consuetudinaire de protection est, en vertu de l'article précité, réservé aux seuls cas où il s'agirait de récompenser des services signalés rendus par un marocain à une puissance étrangère — ou pour d'autres motifs tout à fait exceptionnels. Ils ne peuvent être fonctionnaires du makhzen. En second lieu, les Marocains au service des légations ou consulats et les censeux des maisons de commerce, au nombre de deux par maison. En fait, la faculté de protéger des indigènes marocains a donné lieu à de nombreux abus. Il conviendrait d'abord de procéder, aussitôt que possible, à une révision sérieuse des listes de protection, et cette première mesure suffirait déjà à réduire considérablement les inconvénients du maintien actuel de la protection. Ensuite, et lorsque nous aurons introduit au Maroc un ordre de choses régulier, nous aurons à envisager la suppression même du régime de la protection.

En ce qui concerne la justice indigène proprement dite, une tâche non moins importante s'impose à l'attention du gouvernement protecteur : c'est celle de la composition et du fonctionnement des juridictions appelées à juger les poursuites pénales contre les indigènes et les conflits civils entre indigènes.

En cette matière comme en tant d'autres, par suite de l'anarchie persistante de ces dernières années, tout sera à reprendre par la base, notamment au point de vue du personnel. Nous estimons que pour assurer un recrutement qui présente de réelles garanties de savoir et d'intégrité, il conviendrait de s'inspirer de ce qui a été fait en Égypte et en Tunisie dans le même ordre d'idées, surtout en Égypte où, il faut le reconnaître, le fonctionnement des tribunaux indigènes (dont la plupart des juges sont à l'heure actuelle licenciés en droit) est absolument remarquable.

ŒUVRES SCOLAIRES ET ŒUVRES D'ASSISTANCE

L'article 1<sup>er</sup> du traité qui est soumis à nos délibérations inscrit les réformes scolaires parmi celles que le sultan s'engage à introduire, d'accord avec la France, sur le territoire marocain. C'est une heureuse innovation, particulièrement digne du génie français que d'avoir ainsi exprimé, dans l'acte même qui constate les droits

de la France sur le Maroc, l'importance que nous attachons à notre mission d'éducateurs.

Jusqu'à présent, la création d'écoles françaises au Maroc, ainsi que l'installation des dispensaires et d'hôpitaux, qui s'y relie naturellement, n'a pu être entreprise qu'avec des ressources excessivement limitées et dans des conditions de sécurité souvent douteuses. Les résultats encore si incomplets dont nous allons donner un aperçu ne doivent pas être jugés d'après l'œuvre qu'il est nécessaire d'accomplir, mais d'après les difficultés de l'œuvre accomplie ; et, à ce point de vue, l'on peut affirmer qu'ils font honneur aux vaillants Français qui les ont obtenus, et légation de France qui, sous la direction de M. Regnault, consacrait une notable partie de son activité et de ses ressources aux établissements d'enseignement.

À l'heure actuelle, il existe au Maroc, en dehors des écoles étrangères, ou des rudimentaires « écoles coraniques » :

1<sup>o</sup> Un enseignement secondaire français représenté par le grand collège de Tanger (150 élèves) ;

2<sup>o</sup> Un enseignement primaire français représenté par huit écoles de garçons ou de filles groupant un peu moins de mille élèves ;

3<sup>o</sup> Un enseignement franco-arabe, représenté par onze écoles qui réunissent environ onze cents enfants ;

4<sup>o</sup> Les 22 écoles de l'alliance israélite universelle, dont l'enseignement rend de précieux services à l'œuvre française, et dont les élèves sont près de cinq mille.

Ces statistiques démontrent qu'aujourd'hui il n'y a pas au Maroc deux mille ni peut-être même pas mille enfants musulmans qui apprennent le français ou qui reçoivent en français l'instruction la plus modeste.

Cette constatation n'a rien d'imprévu, si l'on songe aux faibles moyens dont nous avons disposé jusqu'ici et si l'on réfléchit qu'en Algérie, où la population indigène des écoles primaires ne dépasse guère 30.000 enfants, l'effort énorme qu'exige la loi de 1908 n'amènera encore dans nos écoles qu'un quart des jeunes indigènes en âge de recevoir l'instruction. Mais il n'en est pas moins nécessaire d'accomplir au Maroc, dans le domaine scolaire, ce que les habitants peuvent légitimement attendre de nous.

À cet égard, deux des expériences qui ont été faites en Algérie méritent spécialement d'être retenues.

D'abord, il faut faire accepter notre enseignement français par les populations indigènes en montrant qu'il n'est pas une entreprise dirigée contre la religion musulmane. Que nos instituteurs respectent scrupuleusement les traditions, les usages, les mœurs des tribus au milieu desquelles ils vivent et, très rapidement, disparaîtront les préventions contre notre école. Que nos maîtres donnent à leurs élèves des notions pratiques et immédiatement utilisables, bien appropriées aux besoins locaux et ils attireront une clientèle intéressée.

L'enseignement au Maroc doit être très simple, utilitaire et pratique. Il importe que le profit matériel d'aller à l'école apparaisse le plus tôt possible. « Le chemin du cœur des Berbères — disait l'un d'eux — passe par son ventre. » La langue française usuelle qui permettra aux indigènes d'entrer facilement en relations avec nous, le calcul, les notions d'hygiène, d'horticulture et d'agriculture — tout à fait adaptés au milieu — l'usage de nos principaux outils. Voilà notre programme de début. Son application aura pour résultat d'améliorer immédiatement la condition matérielle des indigènes, soit en détruisant des préjugés malfaisants ou des coutumes détestables, soit en substituant à des pratiques surannées des usages plus rationnels, soit surtout en innovant heureusement dans les procédés des cultures et des industries locales.

L'école française au Maroc est faite pour la vie. Elle doit être, comme en Algérie, un foyer de civilisation élémentaire. Son action se traduit dans les faits et devra se mesurer au progrès économique et moral réalisé par les populations indigènes.

D'autre part, il est impossible d'indiquer à la fois aux enfants deux langues écrites, surtout lorsqu'ils sont aussi étrangers l'une à l'autre que le français et l'arabe littéral. Nos préférences doivent donc aller à l'enseignement du français, d'autant plus que, dans la plus grande partie du Maroc, c'est par des idiomes berbères, et non arabe, que les indigènes communiquent entre eux.

Il importe de remarquer en outre que la langue berbère, n'étant pas écrite, le français pourra aisément devenir la langue écrite de la race kabyle, phénomène qui se produit déjà sur certains points de l'Algérie.

Faut-il répéter à ce propos que, loin de nous attacher à « arabiser » les Berbères, comme nous l'avons tenté dans certaines parties de l'Algérie, nous devons nous efforcer de conserver aux populations marocaines la langue traditionnelle qu'elles ont défendue successivement contre tant d'invasions ? La création récente d'un cours de berbère par la mission scientifique de Tanger est à ce sujet un symptôme excellent.

Aux institutions scolaires s'ajoutent logiquement les institutions médicales et charitables. Dans ce domaine, le dévouement de nos médecins a déjà réalisé une œuvre considérable et parfois héroïque.

C'est en 1904 que, pour favoriser le développement français au Maroc, le Gouvernement français a décidé d'y créer des dispensaires gratuits.

Ces dispensaires existent actuellement à Tanger, Larache, Rabat, Casablanca, Mazagan, Safi, Mezoror, Oudjda, Fez et Marrakech. A Mazagan, le dispensaire comporte également un petit hôpital.

À côté des dispensaires, il existe des hôpitaux à Tanger, Casablanca et Fez. L'hôpital de Tanger comprend deux sections : l'une pour les Européens, l'autre pour les indigènes. On a commencé, à Tanger, la construction d'un institut Pasteur, qui réunira tous les services bactériologiques et hygiéniques.

L'hôpital de Casablanca, dû à une générosité privée, ne correspond plus aux besoins actuels de la population. La construction d'un hôpital civil est projetée et s'impose de toute nécessité.

A Fez, le docteur Murat, médecin du dispensaire, a ouvert un hôpital d'une vingtaine de lits.

A Marrakech, un hôpital doit être construit aux frais du gouvernement marocain, pour perpétuer la mémoire du docteur Mauchamp dont il portera le nom.

Des infirmeries indigènes ont été créées par les médecins de notre corps d'occupation, tant dans la Chaouia que dans la région d'Oudjda.

(A suivre).

## Société d'Auditions littéraires et musicales

Siège : HOTEL DE LA CHANSON, rue Montesquieu, 4, angle du quai Claude-Bernard.

Programme général pour la saison 1912-1913

M. Jean Appletton, professeur de droit à l'Université de Lyon. Conférence (avec projections) : Au pays du soleil de minuit : une croisière au Spitzberg et à la banquise polaire.

Mme Cécile Chaminade : Fête musicale.

M. Camille Hémon, professeur au lycée Ampère : Conférence sur Maurice Maeterlinck.

Fête en l'honneur de Josephin Soulayr. Conférence avec auditions et représentation d'œuvres de Josephin Soulayr.

M. Maurice Mignon, professeur au lycée Ampère : Conférence sur le poète italien Giovanni Pascoli.

Fête en l'honneur de Massenet : Conférence avec auditions.

M. Jean de Bonnefont : Conférence sur la Conquête de l'air et les Poètes (avec auditions).

Fête en l'honneur de Coste-Labonne : Conférence avec auditions.

M. Julien Tiersot : Conférence sur la Chanson populaire traditionnelle (avec auditions par le conférencier et d'autres interprètes).

Conditions de souscription

Pour une personne, 20 francs ; pour deux personnes de la même maison souscrivant ensemble, 30 francs ; pour plusieurs personnes de la même maison souscrivant ensemble, par personne, 15 francs. Les adhésions et versements seront reçus ou peuvent être adressés chez :

MM. Th. Cabaud, 3, rue de Paris, à Lyon. — Docteur E. Chapot, avenue de Saxe, 75. — Mlle Marie Monnier, 34, cours Vitton. — Camille Rov, 74, cours de la Liberté. — Chez MM. les Éditeurs de musique. — Au Secrétaire de l'Hôtel de la Chanson, 4, rue Montesquieu, et chez tous les Membres du Conseil d'administration.

## ANNUAIRE DES PROFESSIONS MÉDICALES

Prochainement

**MALADES !  
CONVALESCENTS !  
ENFANTS !**

**ESTOMACS DELICATS !**

**ESSAYEZ : LE  
RECONSTITUANT MOYNE  
GELÉE STÉRILISÉE**

Préparée exclusivement avec de la volaille, du Jambon d'York et des légumes frais.

**60 Grammes**

**DE RECONSTITUANT MOYNE font un repas.**

Prix du flacon : 1 fr. 25

Livraison ou Expédition, à domicile

En vente chez le fabricant : **M. V. Jean MOYNE**  
11, Place de la Miséricorde, LYON.  
Téléphone : 2.49

**FABRIQUE DE PAR PLUIES  
et Ombrelles**

**Cannes à Main - Bijoux Espagnols**

**F. CATTRAT**

10, Rue Victor-Hugo, 10 - LYON

Recouvres et réparations. Prix modérés

**0.60 En Vente Partout 0.60**  
le fascicule le fascicule

**Le Portfolio**

PRÉFACE du **Tour du Monde**

de **BRIEUX**  
de l'Académie Française

**LES 320 PLUS CÉLÈBRES Vues du Monde Entier**

avec l'analyse complète de leur intérêt et de leur beauté

**en 320 Notices descriptives**

Le fascicule de seize vues et de seize notices

Chaque semaine **0.60** Chaque semaine

**OUVRAGE COMPLET en VINGT FASCICULES**

En vente chez tous les dépositaires du **Lyon Républicain**

**VÊTEMENTS SUR MESURE**

**DRAPERIE HAUTE NOUVEAUTÉ**

Coupe très soignée - Prix modérés

**Armand BIZOU**

TAILLEUR

28, Rue Paul-Bert, 28

LYON

**LUMIÈRE - FORGE MOTRICE**

Serruriers - Téléphones

**GAUTIER & HUGUES**

25, Rue des Passants, 25

LYON

Travaux Soignés - Prix Modérés

**TABLEAU DES EXAMENS**

**DEUXIEME EXAMEN DE DOCTORAT**  
Jury : MM. Renaud, président ; Doyon, Nogier.  
Candidats : MM. Rochet, Saugues, Madinier, Aristotélis.  
Le lundi 18 novembre, à 9 heures et demie du matin. (Salle des Examens, n° 2).

**THESE**  
Contribution à l'étude de l'enfance coupable  
Jury : MM. Lacassagne, président ; Garraud, Etienne Martin, Mouriquand.  
Candidat : M. Fribourg-Blanc.  
Le lundi 18 novembre, à 5 heures (Salle des Thèses.)

**THESE**  
Etude statistique de la criminalité juvénile en France  
Jury : MM. Lacassagne, président ; Garraud, Etienne Martin, Mouriquand.  
Candidat : M. Jacquetty.  
Le lundi 18 novembre, à 5 heures (Salle des Thèses.)

**EXAMEN DE VALIDATION DE STAGE DENTAIRE**  
Jury : MM. Cluzet, président ; F. Martin, C. Tellier.  
Candidats : MM. Jonquet, Roche, Ferrand.  
Le mardi 19 novembre, à 8 heures du matin. (Salle des Thèses.)

**EPREUVE OBSTETRICALE DU CINQUIEME EXAMEN DE DOCTORAT (Première partie)**  
Jury : MM. Fabre, président ; Commandeur, Voron.  
Candidats : MM. Billot, Carlet, Murard (Ch.), Danjard.  
Le mardi 19 novembre, à 9 heures du matin, à la Charité. (Service de M. Fabre.)

**EPREUVE MICROGRAPHIQUE DU DEUXIEME EXAMEN DE PHARMACIE**  
Jury : MM. Guiart, président ; Bretin, Guillemard.  
Candidats : MM. Panteix, Chavassieu Rouhier, Vuillemoz, Noblot.  
Le mardi 19 novembre, à 9 heures du matin, sous la surveillance de M. Bretin. (Laboratoire de matière médicale.)

**EPREUVE PRATIQUE DE MEDECINE OPERATOIRE DU TROISIEME EXAMEN DE DOCTORAT. (Première partie)**  
Jury : MM. Pollosson (M.), président ; Laroyenne, Tavernier.  
Candidats : MM. Grain, Durand (P.), Ruffin.  
Le mardi 19 novembre, à 4 heures. (Laboratoire de médecine opératoire.)

**THESE**  
Extraction des corps étrangers non magnétiques du segment postérieur de l'œil.  
Jury : MM. Rollet, président ; Barral, Patel, Leriche.  
Candidat : M. Audouard.  
Le mardi 19 novembre, à 5 heures. (Salle des Thèses.)

**THESE**  
Les torsions pathologiques du gros intestin et leur traitement chirurgical.  
Jury : MM. Pollosson (A.), président ; Villard, Patel, Leriche.  
Candidat : M. Mazet.  
Le mardi 19 novembre, à 5 heures et demie. (Salle des Thèses.)

**DEUXIEME EXAMEN DE PHARMACIE (Oral)**  
Jury : MM. Guiart, président ; Bretin, Guillemard.  
Candidats : MM. Panteix, Chavassieu, Rouhier, Vuillemoz, Noblot.  
Le mercredi 20 novembre, à 5 heures. (Salle des Examens. - N° 2).

**TROISIEME EXAMEN DE DOCTORAT (Première partie. - Oral)**  
Jury : MM. Vallas, président ; Commandeur, Tavernier.  
Candidats : MM. Grain, Durand (P.), Ruffin.  
Le mercredi 20 novembre, à 5 heures. (Salle des Examens. - N° 1.)

**THESE**  
Des abcès de la région lombaire gauche d'origine intestinale.  
Jury : MM. Jaboulay, président ; Poncet, Patel, Thévenot.  
Candidat : M. Branche.  
Le mercredi 20 novembre, à 5 heures. (Salle des Thèses.)

**THESE**  
Contribution à l'étude des bassins à diamètres antéro-postérieurs prédominants.  
Jury : MM. Fabre, président ; Pollosson (M.), Commandeur, Voron.  
Candidat : M. Bureau.  
Le mercredi 20 novembre, à 5 heures et demie. (Salle des Thèses.)

**CINQUIEME EXAMEN DE DOCTORAT (Première partie)**  
Jury : MM. Poncet, président ; Gayet, Leriche.

Candidats : MM. Grand, Billot, Carlet, Murard (Ch.), Danjard.  
Le jeudi 21 novembre, à 5 heures, à l'Hôtel-Dieu. (Service de M. Poncet).

**THESE**  
Contribution à l'étude étiologique de la pellagre.  
Jury : MM. Lesieur, président ; Nicolas, Cade, Savy.  
Candidat : M. Dupain.  
Le samedi 23 novembre, à 5 heures. (Salle des Examens. - N° 2.)

**THESE**  
L'alcoolisme du jeune soldat. - L'acte délictueux et son expertise médico-légale.  
Jury : MM. Lépine, président ; Lacassagne, Etienne Martin, Savy.  
Candidat : M. Grimal.  
Le samedi 23 novembre, à 5 heures et demie. (Salle des Examens. - N° 2.)

**THESE**  
Des complications auriculaires de l'ozène  
Jury : MM. Lannois, président ; Collet, Cade, Piéry.  
Candidat : M. Dechaume-Montcharmont.  
Le samedi 23 novembre, à 5 heures et demie. (Salle des Thèses.)

**THESE**  
Du phlegmon périnéphrétique chez l'enfant  
Jury : MM. Rochet, président ; Vallas, Gayet, Thévenot.  
Candidat : M. Melou.  
Le samedi 23 novembre, à 5 heures et demie. (Salle des Examens. - N° 1.)

**THESE**  
Etude sur le mécanisme des fractures du rocher  
Jury : MM. Lannois, président ; Rochet, Patel, Thévenot.  
Candidat : M. Nimier.  
Le samedi 23 novembre, à 6 heures (Salle des Thèses.)

**SOMMAIRE**  
Du numéro du LYON UNIVERSITAIRE du vendredi 1er novembre 1912.

1. Le Cent Cinquantenaire de l'Ecole vétérinaire.
2. Nos Facultés.
3. L'Echange d'Assistants de langues vivantes.
4. Université de Dijon.
5. Salon d'automne (Jean Stizza).
6. Concours général de 1912 entre les étudiants des Facultés de Droit de l'Etat.
7. Proverbes sur la mort.
8. A travers Lyon.
9. La France au Maroc : Exposé de l'action française (suite).
10. Université populaire.
11. Variétés.
12. Des écoles étrangères pour les enfants arriérés.
13. Bibliographie.
14. Tableau des examens.
15. Chronique des échecs.
16. Echos des spectacles.
17. Feuilleton : Rousseau à Lyon (suite).

On demandait un jour à un grand médecin quel était le meilleur des antiseptiques, il répondit : c'est le savon ! Cependant on reproche au savon, quel que soit son prix, d'irriter la peau et d'être cause de rougeurs, de desquamation chez les personnes à peau délicate comme les enfants et les femmes. Un habile chimiste a su tourner cette difficulté en donnant le savon Cadum où un antiseptique puissant, qui est aussi un calmant des irritations de la peau ou du cuir chevelu, le Cadum, est incorporé au Savon lui-même, à réaction neutre, c'est-à-dire déjà adoucescent. Le savon Cadum ne doit être ainsi considéré comme le préventif des affections telles que l'eczéma, l'herpès, les suppurations, les teignes, etc. Savon Cadum, 1 fr. le pain, dans toutes pharmacies.

**BIBLIOGRAPHIE**

**ARGUS DE LA PRESSE**, Fondé en 1879. Le plus ancien bureau d'articles de journaux. Ecrire 37, rue Bergère, Faubourg Montmartre, Paris. Adresse télégraphique : Achambure-Paris. Téléphone : 102-62.

« Je suis heureux de vous écrire que, pendant les vingt années de mon absence, je n'ai eu qu'à me louer des services de votre Argus. »

« Bien à vous. »

« BRIEUX, de l'Académie française. »

**CUMIN & MASSON - LYON**

**Editions de Luxe**

et des

**AUTEURS CONTEMPORAINS**

Balzac. Musset.  
Coppée. Baudelaire.  
Daudet. Zola.  
Gautier. De Maupassant.  
Flaubert. Verlaine.  
De Goncourt. etc., etc.

**OUVRAGES SUR LES BEAUX-ARTS**

**CATALOGUE MENSUEL**  
franco sur demande

**GRANDES FACILITÉS DE PAIEMENT**

**Linoléum uni, imprimé et incrusté dessins inusables**

**Tapis Laine et Sparterie**

**Toiles Cirées en tous genres**

**Bourrelets Russes caoutchouc parfait**

Seul dépôt pour la Région

**JOSSERAND**

19, Rue de la République - LYON

TÉLÉPHONE : 47-18

Le LYON UNIVERSITAIRE insérera volontiers toutes communications relatives aux œuvres scolaires, post-scolaires, universitaires populaires, petites "A", etc. Il donnera en un mot la plus large hospitalité à toutes les œuvres qui se proposent d'élever, le niveau moral et intellectuel de l'ouvrier.

**G<sup>D</sup> BAZAR DE L'HOTEL-DE-VILLE**

Place des Terreaux LYON R. d'Algérie, r. Constantine

**PRIX FIXE** Maison de confiance vendant le meilleur marché TEL. 25-43

JEUX - JOUETS - PAPETERIE - LAMPISTERIE - PARFUMERIE - AMEUBLEMENT  
LITERIE - COUVERTURE - CHAUSURES - ARTICLES DE MÉNAGE - BROSSERIE - VANNERIE  
PORCELAINE - MAROQUINERIE - BONNETERIE - BLANC - ARTICLES DE VOYAGE

**ENTRÉE LIBRE - Livraisons à domicile - ENTRÉE LIBRE**

**HYGIA** Produits Alimentaires Diététiques

FARINE POUR RÉGIME

**CÉRÉALES et LÉGUMINEUSES**  
Sous forme de crème et flocons

**PATES et LÉGUMES DÉCORTIQUÉS**  
Spécialement recommandés aux estomacs délicats  
ALIMENTATION DES ENFANTS et CONVALESCENTS

**A. CARDOT & H. BERQUET, 37 Quai Pierre-Salze, LYON**  
Fabrication Française la plus ancienne et la plus importante. Téléphone 43-10

**EAUX MINÉRALES NATURELLES**

Acc. Naïe, CHASTAGNER, J. CACHAT, D. SALLAVARD

**DESSAUX**

2 et 4, rue des Célestins, LYON  
Téléphone 42-17

**SERVICE RAPIDE A DOMICILE**

**FLANELLE VÉGÉTALE et QUATE de PIN**

MAISON SCHMIDT-VERRIER

A. LABBEY  
3, place Bellecour LYON

Lainage hygiénique du Dr Jaeger

**PETITES DOUCHES LYONNAISES**



Épis par Asperersion 0.30

4 ÉTABLISSEMENTS A LYON  
278, avenue de Saxe, 7, cours Lafayette, 7, grande rue de Cuirs.

**GOUTTE, RHUMATISMES**

**NÉURALGIES** et toutes **DOULEURS** soulagés immédiatement

par le **BAUME D'AMYLÉNDOL GARRA**

étudié et employé depuis 1900 dans les Hôpitaux de Lyon

**LE TUBE : 2 FRANCS**

Toutes pharmacies et aux **LABORATOIRES GARRA VERDUN-sur-la-DOUBS (S.-et-L.)**

**INSTRUMENTS DE CHIRURGIE**

MOBILIER ASEPTIQUE

Installation de Cliniques et Hôpitaux. - Electricité médicale

**Maison LAFAY & SOUEL**

Fournisseurs de l'Université et des Hôpitaux Civils et Militaires

**Bureaux et Magasins : 16, rue de la Barre LYON**

Téléphone : 32-85. - Ateliers de construction : 6, quai de l'Hôpital. - Téléphone : 32-85

Feuilleton du Lyon Universitaire

**L'UNIVERSITÉ**

Ses Origines. — Son Histoire

Une ancienne tradition, que l'on prétend sans fondement, fait remonter jusqu'à Charlemagne l'origine de l'Université : voilà pourquoi la Saint-Charlemagne serait la fête des écoles. Si cette tradition n'est pas absolument exacte, on peut dire qu'elle n'en renferme pas moins une certaine part de vérité.

En effet, c'est sous le règne de ce monarque que, pour la première fois, depuis la chute de l'empire romain, les esprits commencèrent, grâce à une meilleure éducation, à sortir des ténèbres profondes dans lesquelles ils étaient plongés. Charlemagne n'y fut pas étranger ; il prêcha même par l'exemple, se donnant beaucoup de peine pour apprendre des choses dont son père et son aïeul ne pensaient guère qu'un roi et un guerrier eussent besoin. « Il voulut connaître les langues étrangères et apprit si bien le latin qu'il s'en servait comme de sa propre langue. » Il s'adonna beaucoup aussi à l'étude de la rhétorique, de la dialectique et de l'astronomie, apprenant l'art de calculer la marche des astres et suivant leur cours avec une scrupuleuse attention. Enfin, il essaya d'écrire ; on raconte à ce sujet qu'il avait toujours sous son chevet des tablettes avec des exemples, afin de pouvoir, dans ses moments de loisir, s'exercer à former des lettres. A vrai dire, il ne réussit que médiocrement dans cette étude d'entreprise trop tard. Toutefois, est-il qu'il aimait passionnément les arts libéraux et qu'il exigea des prêtres en mé-

temps qu'une piété sincère, une forte culture intellectuelle. Avec leur aide, il entreprit alors d'enseigner non seulement les fils des pauvres gens, ceux qui n'avaient d'autre avenir que celui de paysan, de clerc ou de moine, mais encore les fils des paysans, ceux qui devaient un jour recueillir l'héritage paternel et tirer l'épée dans les combats. A cet effet il créa des écoles dans les évêchés, dans les monastères et jusque dans son palais. On connaît son attitude à l'égard d'élèves : il récompense les plus habiles et réprimande les enfants des nobles quand ils se laissent devancer par ceux des pauvres. Il fit de grandes dépenses pour découvrir et s'attacher des hommes pouvant répondre à sa pensée. Il fut même obligé d'en chercher hors de ses provinces ; voilà pourquoi tous les maîtres de l'école du palais étaient des étrangers : Alcuin, anglo-saxon ; Clément, Irlandais ; Pierre de Pise et Paul Diacre, Lombards ; Théodulfe, Espagnol. Ces lettrés formaient avec Eginhard, secrétaire de Charlemagne, et Angilbert, disciple d'Alcuin, une sorte d'académie dans laquelle le souverain se plaisait à siéger. Les discussions qu'on y soutenait étaient parfois, il est vrai, d'une science bien fantôme ; néanmoins, il faut tenir grand compte des efforts sérieux faits par ces hommes pour triompher de la barbarie. Charlemagne apprenait à écrire et y réussissant mal ou s'oubliant à écouter la pédantesque « disputatio » d'Alcuin et de Pépin, que nous avons encore, restera toujours ce qu'il a véritablement été : le promoteur d'une renaissance littéraire qui s'est bien lentement développée sans doute, mais qui, du moins, ne s'arrêtera pas.

L'empire franc, en tombant des mains de Charlemagne, se brisa. Il en fut de même de la civilisation, dont les élé-

ments commençaient à se coordonner par ses soins. Le monarque s'était fort bien rendu compte que « l'unité d'idées est le ciment indispensable de l'unité politique ». Il avait eu d'ailleurs la noble ambition de régner sur un empire civilisé au lieu de gouverner comme ses prédécesseurs un pays barbare. De là ces lettres, ces capitulaires où il ordonne de « former des écoles et d'y appeler non seulement des fils de serfs, mais ceux des hommes libres », capitulaires tendant sans nul doute à créer une société laïque éclairée qui aurait pu changer toute la physiologie du moyen âge. Mais à la mort de Charlemagne la noblesse, jetant bien loin grammairie latine et grammaire tudesque, eut tôt fait de quitter l'école pour la guerre civile, et les descendants immédiats des laudes furent d'une ignorance égale à celle de leurs ancêtres.

Si la société féodale perdit à peu près toute l'instruction qu'elle avait commencée d'acquiescer, du moins la société ecclésiastique conserva quelque chose de l'impulsion donnée aux études par Charlemagne et le IX<sup>e</sup> siècle put voir encore une certaine manifestation intellectuelle ; Hincmar remplaça Alcuin et Charles le Chauve s'efforça d'imiter Charlemagne. En 855 une loi et un concile prononcèrent l'enseignement des lettres divines et humaines. En 859 il y eut de nouvelles tentatives pour restaurer les écoles carlovingiennes « parce que cette interruption des études amène l'ignorance de la foi et la disette de toute science ». Enfin, autour de 822 se fonde l'école épiscopale de Paris (à côté de Notre-Dame), qui devait bientôt avoir deux filiales au cloître Saint-Victor et sur la montagne Sainte-Geneviève, tandis que la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Riquier s'enrichit de plusieurs centaines de volumes

parmi lesquels les *Eglogues* de Virgile, et la *Rhétorique*, de Cicéron, sans parler des œuvres de Tércence, de Macrobe et d'un certain Troguus Pompée, dont il ne nous reste rien.

Cependant, la confusion politique augmentant, une certaine décadence intellectuelle se produisit. Au milieu des désordres, des violences, des pillages de la noblesse, il est si malaisé d'étudier qu'on ne voit plus guère de lettrés. Les derniers se cachent, au X<sup>e</sup> siècle, dans des monastères perdus dans la montagne, espérant y trouver l'oubli des guerres civiles et des atrocités seigneuriales. Partout règne la misère la plus affreuse ; il semble que la mort physique va s'emparer du monde que la mort intellectuelle a déjà presque entièrement conquis. L'an 1000 approche !

Enfin, après d'indéfinissables angoisses, après des famines et des fléaux terribles, la vie suspendue reprend son cours et le soleil du premier jour, de l'année 1001, se lève plus brillant que jamais. Les esprits se remettent au travail avec une ardeur nouvelle, et Sylvestre II, premier pape français, donne à tous l'exemple d'un labeur tenace et fécond. Cette nouvelle renaissance se produit surtout en France et notamment en Normandie. Les abbayes de Fontenelle, de Jumièges, de Caen, de Rouen, d'Avranches, de Bayeux, de Fécamp, du Mont-Saint-Michel et surtout celle du Bec, illustrée par la présence de deux grands docteurs : Lanfranc et Saint-Anselme, deviennent des centres d'études importants. Les moines ne se contentent plus d'y copier des manuscrits antiques, ils composent eux-mêmes des œuvres originales sur les événements de leur époque ; Richer, élève de Sylvestre II, écrit à l'abbaye de Saint-Denis une histoire du X<sup>e</sup> siècle. Alphonse de Saint-Germain des poèmes épiques

sur les exploits du comte Eudes dont Guillaume compose l'histoire à Jumièges. Enfin, pendant que ceux-là écrivent, d'autres enseignent et les écoliers accourent. A Saint-Etienne-de-Caen, Lanfranc a plus de 4.000 auditeurs ; c'est en vain qu'il veut fuir dans la solitude du Bec une renommée qui le poursuit ; elle le porte, malgré lui, sur le siège de Cantorbéry. Saint-Anselme, son successeur à l'abbaye du Bec et sur le siège de Cantorbéry, reprend la théologie dogmatique laissée depuis Saint-Augustin et devient un virtuose dans l'art du raisonnement.

Peu d'abbayes restent sans écoles et les XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles en fondent un millier. Mais le besoin de s'instruire devient si général que ces écoles monastiques ne suffisent pas ; d'autres s'ouvrent dans toutes les grandes villes. Seulement la pénurie et la cherté des livres ne permettent guère d'autre enseignement que celui par la parole ; c'est pourquoi les maîtres prennent l'habitude d'élever une chaire à l'endroit qu'ils choisissent pour faire leurs cours, et les élèves d'accourir en foule pour les entendre. Mais, comme au moyen âge tout revêt la forme d'une corporation, à Paris, à Angers, à Orléans, à Toulouse, à Montpellier, les maîtres et les disciples ne tardent pas à former un corps sous le nom d'Université. Ce mot qui s'appliquait d'abord à toute corporation dont les membres avaient des intérêts communs fut dès lors réservé à la grande corporation des maîtres et des élèves *universitas magistrorum et auditorum*.

En l'an 1200, l'Université de Paris, protégée dès sa naissance par l'Etat comme par l'Eglise, réunit en un seul établissement les écoles des célèbres de Notre-Dame, du cloître Saint-Victor et de la montagne Sainte-Geneviève. En 1215, elle

vit ses statuts rédigés par Robert de Courçon, approuvés par Philippe Auguste. Ces statuts lui donnaient des privilèges considérables. Ses membres n'étaient point soumis à l'autorité des magistrats de la ville et ne pouvaient être arrêtés pour dettes. Ces privilèges s'étendaient non seulement aux maîtres et aux écoliers, mais encore aux parcheminiers, aux opistes, aux libraires, en un mot à tous les supports de l'Université. Le quartier de l'Université, qui s'étendait sur la rive gauche de la Seine et qu'on appela plus tard le quartier latin eut donc sa juridiction particulière et forma comme une sorte de république intelligente et turbulente d'où sortirent du XIII<sup>e</sup> siècle seulement sept papes et un grand nombre de cardinaux et d'évêques. Sa renommée fut telle que l'on y vit affluer des étudiants de tous les pays : le Souabe Albert le Grand, l'Ecosais Duns Scott, l'Espagnol Raymond Lulle, l'Anglais Roger Bacon, les Italiens Brunetto Latini et Dante, pour n'en citer que quelques-uns. L'Université comprenait d'abord les deux facultés de théologie et des arts ; on y ajouta deux autres facultés : celles de médecine et de droit ou décret ; mais cette dernière lui fut enlevée par Honorius III, en 1218, et le droit ne fut plus enseigné dans l'Université de Paris qu'au temps de Louis XIV. La faculté des arts enseignait le trivium (grammaire, rhétorique, philosophie) et le quadrivium (arithmétique, géométrie, musique, astronomie).

(A suivre).

LOYS ARTHAUD.

**AVIS.** — Nous avons l'honneur d'informer MM. les Editeurs qu'il sera fait une analyse de tous les ouvrages envoyés en deux exemplaires, à M. le Directeur du « Lyon Universitaire », 3, rue Stella.

DIVORCES

Etude de M<sup>e</sup> PIDARD, avoué à Lyon, 91, rue de l'Hôtel-de-Ville

Divorce

D'un jugement de défaut rendu par la première Chambre du Tribunal civil de Lyon, le neuf octobre mil neuf cent douze, enregistré, expédié.

Entre :

Madame Célestin JUTHIER, née Claudia MOUSSET, marchande de primeurs, domiciliée de droit avec son mari, mais en fait autorisée à résider séparément à Venissieux (Rhône), 23, rue des Ecoles ; assistée judiciairement par décision du bureau de Lyon du vingt mars mil neuf cent douze.

Demanderesse comparant par M<sup>e</sup> PIDARD, avoué.

D'une part ;

Et :

Monsieur Célestin JUTHIER, son mari, fumiste, domicilié à Lyon, route d'Heyrieu, 265, et actuellement sans domicile ni résidence connus en France.

Défendeur défaillant faute de constitution d'avoué.

D'autre part.

Il appert :

Que le divorce a été prononcé entre les époux JUTHIER-MOUSSET, aux torts et griefs du mari.

M. le Président de la Chambre

des notaires de Lyon, ou tel notaire qu'il déléguera, a été commis pour liquider les droits des parties.

(Article 247 du Code civil.)

Pour extrait :

Signé : PIDARD.

ECHOS DES SPECTACLES

GRAND-THEATRE. — Ce soir, à huit heures, pour les débuts de Mile Vallandri, la très réputée cantatrice de l'Opéra-Comique, « Manon ».

Samedi, « Les Huguenots ». Dimanche, en matinée, 1. « Cavalleria Rusticana » ; 2. « Werther ». En soirée, « Les Noces de Jeannette » et « Samson et Dalila ». — La location est ouverte pour toutes ces représentations.

Très prochainement : « Don Quichotte », comédie héroïque en cinq actes, de Massenet, et « Milenka », ballet de Jean Block.

CELESTINS. — Ce soir vendredi, à huit heures et demie, première représentation, création à Lyon, de « Suzie la Milliardaire », soirée de gala au profit du Denier des Vieillards et des Veuves de la Ville de Lyon.

Prochainement : « The Quaker Girl ». Samedi 16 novembre, de 5 à 7, conférence de M. Jean Richepin.

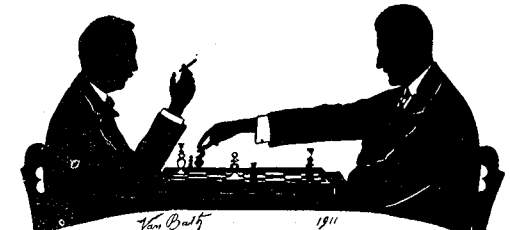
NOUVEAU-THEATRE. — Hier soir a eu lieu la première représentation de « Mignon », grand drame, qui sera joué par toute la troupe jusqu'à mercredi prochain.

CASINO-KURSAAL. — Le Casino-Kursaal a repris depuis mardi ses grandes représentations exclusives de music-hall, composées uniquement d'attractions et de vedettes lyriques.

SCALA-THEATRE. — Ce charmant établissement cinématographique détient le record du succès et de l'actualité avec ses programmes magnifiques contenant des scènes de la guerre des Balkans.

THEATRE-CONCERT DE L'HORLOGE. — Les joyeuses pièces qui ont fait la réputation du théâtre-concert du cours Lafayette se succèdent sans cesse et mettent en liesse les amateurs du rire, que l'on aille en ce moment à l'Horloge et l'on verra le plus divertissant spectacle.

FOLIES-DRAMATIQUES. — Les représentations de « Mignon », la jolie pièce de M. Robbe, tirée du roman de Michel Morphy, arrêtées en plein succès, ont été reprises samedi avec un plus grand succès encore.



PARTIE N° 52

Défense Petroff

BLANCS M. Judd

NOIRS M. Delmar

- 1. P 4 R 2. C 3 FR 3. C x P 4. C 3 FR 5. P 4 D 6. F 3 D

Il nous semble que F 2 R ou 3 D est plus dans l'esprit de ce début.

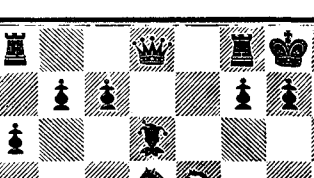
7. Roq. F 2 R Nous pensons que F 3 D est tout à fait bon ici, quoique moins conforme aux principes.

8. P 4 FD P x P Nous croyons que le Roq était meilleur ; si P x P, C ou D x P et le PD des blancs isolé sera très faible ; si P 5 F, le F noir est enfoncé, mais le F blanc l'est également.

- 9. F x P 10. C 3 FD 11. F 3 R 12. F 2 R 13. T 1 FD 14. P 3 TD 15. D 2 D 16. P 3 TR

Les blancs pouvaient obtenir une forte partie par F x P, car si P x F, 17. D x P et si maintenant les noirs prennent le C, P x C, ouvrant la file du CR. Les variantes de cette position sont très instructives.

- 17. P 4 CR 18. C x C 19. C 5 R



Position après le 19<sup>e</sup> coup des noirs

- 20. P 4 FR

Un bon coup, bien meilleur que P 3 FR

- 20. D 5 TR

Ce coup n'amène aucun résultat, si C x F, 21. D x C — F x C, 22. P x F — F 4 D, la partie des blancs est préférable mais la position des noirs est sûre.

- 21. R 2 T 22. F 2 FR 23. F 4 FD

Perte d'un temps précieux ; TR 1 R n'aurait-il pas été meilleur ?

- 24. TR 1 R 25. F 3 D

Si D 3 F, F 3 CR rendait la position des blancs inattaquable.

Coup très subtil ; si les noirs répondent par P 3 FD, ils jouent TR 1 R, menaçant de C 6 CR

- 26. P 4 TR 27. P x P 28. P x P 29. F 3 CR 30. F x F 31. T 3 R 32. F 7 TR+

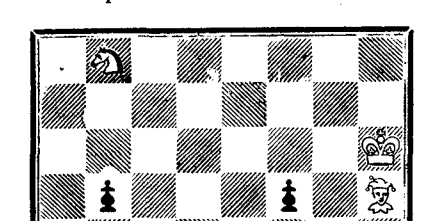
Cette fin de partie est extrêmement bien conçue et très intéressante.

- 33. D 3 D+ 34. T x F 35. T 1 CR 36. F 6 FR 37. R 2 C 38. D 7 TR+ 39. T 1 TR+

Les noirs abandonnent.

PROBLEME N° 52

par M. G. Chochois



Mat en trois coups

Prière de rectifier le problème n° 50 : mettre une tour noire à la place de la tour blanche ; nous donnerons la solution de ce joli problème dans la quinzaine pour laisser aux solutionnistes le temps nécessaire pour nous adresser les solutions.

EN PASSANT.

NOTA. — Prière d'envoyer les solutions et toutes correspondances à En Passant, Accueil, 10, rue de la Martinière, à Lyon.

Hors Concours DEMANDEZ PARTOUT LE PARIS 1900 LONDRES 1908

AUX 100.000 CRAVATES ACTUELLEMENT NOUVEAUTÉS DE LA SAISON AUX 100.000 CHEMISES

ÉCOLE DE Culture Physique 10, Place Bellecour, LYON

Imprimerie WALTENER & Co Rue Stella, 3, LYON THÈSES DE DROIT ET DE MÉDECINE

HENRI ESDERS NOS COMPLETS ET PARDESSUS D'HIVER 25 - 32 - 38 - 45 - 55 fr.

PARDESSUS NOUVEAUTÉ a) Forme croisée, avec ou sans marlingale. b) Droit, boutons apparents, parements et col en tissu. c) Pardessus auto, large col et revers, deux rangs de boutons

A LA GRANDE FABRIQUE DE PARIS 87-89, Rue de la République (Angle de la rue Comfert), LYON Succursales à PARIS et à MARSEILLE

HIPPOSARCINE ROY Suc musculaire intégral exprimé à froid, le plus riche en azote Glycogène, hémoglobine, phosphates et fer. Une cuillerée à bouche contient tous les principes actifs de 125 gr. de viande crue

LE COURRIER DE LA PRESSE A. GALLOIS & CH. DEMOGEOT 21, Boulevard Montmartre, 21, PARIS

SUC SIMON Liqueur Select Très Digestive

FARINES POUR RÉGIMES Diète, dyspepsie, enterites, etc. PAINS ET PATES AU GLUTEN Légumes secs toujours renouvelés H. LENOIR

REMEDES INTERNES ET NEURALGIES. — Quelles sont les personnes les plus sujettes aux névralgies en général ? Les neurasthéniques, les dyspeptiques ou toutes celles qui souffrent d'un vice quelconque de la nutrition : goutte, obésité, diabète, etc...

MANUFACTURE D'ARTICLES DE VOYAGE P. BOSCHETTI LYON - 10, Rue Bellecordière - LYON

MANUFACTURE D'ARTICLES DE VOYAGE P. BOSCHETTI LYON - 10, Rue Bellecordière - LYON

Pour vivre vieux, il faut s'appliquer à bien vieillir, puisque vieillir, selon le mot d'Auber, est encore le seul moyen rationnel qu'il avait trouvé pour vivre longtemps.

100 gr. Viande Crue DE BOEUF DE MOUTON DE CHEVAL DONNENT A FROID 50 gr. Suc Frais

Presse A. PETIT 38, Boulevard des Brotteaux, LYON

Habillement et Equipement Militaires F. SIBUET 23, Place des Terreaux, 23

ARTICLES POUR TOUS SPORTS A. TUNMER & Co 13, Rue de la Charité, LYON

CHEMINS DE FER P.-L.-M. STATIONS HIVERNALES (Nice, Cannes, Menton, etc.)

Des trains rapides et de luxe composés de confortables voitures à bogies desservent pendant l'hiver les stations du littoral.

ALGERIE-TUNISIE Billets de voyages à itinéraires fixes, 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes, délivrés à la gare de Paris-Lyon, ainsi que dans les principales gares situées sur les itinéraires.

Des trains rapides et de luxe composés de confortables voitures à bogies desservent pendant l'hiver les stations du littoral.

ALGERIE-TUNISIE Billets de voyages à itinéraires fixes, 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes, délivrés à la gare de Paris-Lyon, ainsi que dans les principales gares situées sur les itinéraires.

LE COURRIER DE LA PRESSE A. GALLOIS & CH. DEMOGEOT 21, Boulevard Montmartre, 21, PARIS

Habillement et Equipement Militaires F. SIBUET 23, Place des Terreaux, 23